

caDRE DE REPONSE TECHNIQUE

objet du marche :

Acquisition d’un appareil à tomographie par cohérence optique

NOM DU SOUMISSIONNAIRE :…………………………………….

*Le présent cadre de réponse est destiné à l’analyse des offres. Il détaille, pour chaque partie, la structure à respecter et le contenu à indiquer par le soumissionnaire pour établir sa réponse technique****. Le soumissionnaire est tenu de respecter strictement le cadre ainsi constitué pour établir son offre technique****. Ces parties permettent d’évaluer l’offre du soumissionnaire selon les critères de sélection des offres tels que définis dans le règlement de la consultation.*

*Le soumissionnaire est invité à intégrer les compléments aux différentes rubriques du cadre de réponse qu’il juge utiles sous forme d’annexes. Tous les chapitres et rubriques afférentes du présent document sont obligatoires.*

**CRITERE 1 – VALEUR TECHNIQUE - 50%**

Le soumissionnaire présente dans cette partie le matériel proposé et ses caractéristiques techniques dont notamment :

* + Les performances du système pour l’analyse de biofilms. Pour l’équipement de mesure, précisez : la résolution axiale dans l’eau et l’air, ainsi que la résolution latérale, les vitesses de balayage, le nombre et types d’objectifs, le nombre de canaux analogiques. Concernant le logiciel de pilotage, il est demandé de préciser en particulier les fonctions proposées pour améliorer la qualité de l’image, les modalités d’accès et d’enregistrement des données brutes et traitées ainsi que le format de ces dernières, et les modalités de développement d’interfaces logicielles avec le système proposé.
  + La liste des équipements et des composants répondant à la définition de consommables
  + La durée de disponibilité des pièces détachées
  + La date connue ou probable d’arrêt de fabrication du modèle d’équipement proposé
  + Le coût des pièces détachées et des interventions en cas de panne hors période de garantie
  + Les vérifications réglementaires et de compatibilité avec l’environnement du laboratoire à effectuer.

**CRITERE 3 – QUALITE DES SERVICES ANNEXES (SAV, GARANTIE ET FORMATION) - 10%**

Le soumissionnaire présente dans cette partie le contenu des services annexes (SAV, garantie et formation) dont notamment :

* + Les modalités de mise en œuvre
  + L’expertise du personnel
  + Le support technique (délai de réponse et d’intervention en cas de question et/ou de panne, modalités d’échange, etc.)
  + La provenance des pièces détachées
  + Les conditions de mise à jour des logiciels.

**CRITERE 4 – PROPOSITIONS DU SOUMISSIONNAIRE EN MATIERE ENVIRONNEMENTALE- 10%**

Le soumissionnaire présente dans cette partie les actions prises en matière environnementale :

|  |  |
| --- | --- |
| **Consommation fluides** | **Actions envisagées** |
| Le matériel prévoit-il un mode de fonctionnement « basse consommation » ou « économie » ? |  |
| En utilisant le matériel en mode routinier, précisez les consommations de fluides nécessaire pour son fonctionnement. | Eau : m3/heure Electricité Kw/heure |
| Quelle formation à l'attention des utilisateurs est prévue pour leur apprendre à gérer au mieux l'appareil afin de limiter les consommations? |  |
| **Gestion des consommables/déchets/outillages** | **Actions envisagées** |
| Précisez la durée de vie par consommables utilisés (en nombre d’heure d’utilisation ou en nombre de cycle d’utilisation) |  |
| Comment comptez-vous limiter l’impact environnemental de vos livraisons des consommables? |  |
| Précisez la durée de mise à disposition et le type de pièces détachées |  |
| Quelles mesures mettrez-vous en œuvre pour limiter les emballages et réduire les déchets ? |  |

|  |  |
| --- | --- |
| **Formation** | **Actions envisagées** |
| Quel type de formation pensez-vous dispenser à vos personnels en matière de développement durable et dans le cas où ils disposent déjà d’une telle formation, quelles en sont les composantes ? |  |

|  |  |
| --- | --- |
| **Fin de vie de l’appareil** | **Actions envisagées** |
| Quel est le processus de gestion de fin de vie de l'appareil (recyclage, reconditionnement, revente d'occasion...)? |  |

**Informations complémentaires**

**Ce chapitre n’est pas obligatoire**. Le soumissionnaire peut l’utiliser pour porter à la connaissance d’INRAE toute information complémentaire utile, non évoquée dans les chapitres précédents.

**Annexes**

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_